**OBJET DU MARCHE**

**P2233 SECURISATION DES TOITURES HOPITAL DES ENFANTS**

Contenu

[Généralités 3](#_Toc170222730)

[Accès au chantier 3](#_Toc170222731)

[Protection et nettoyage 3](#_Toc170222732)

[Planning et horaires d’intervention 3](#_Toc170222733)

[Sécurité incendie 3](#_Toc170222734)

[Réception des travaux et DOE 4](#_Toc170222735)

[Divers 4](#_Toc170222736)

[Lot 1 – Fourniture et pose de Garde corps 5](#_Toc170222737)

[1.1 Généralités 5](#_Toc170222738)

[1.1.1 Garde corps en périphérie des toitures terrasses et des terrasses techniques 5](#_Toc170222739)

[1.1.2 Garde corps en périphérie des patios 6](#_Toc170222740)

Attention toutes les côtes indiquées dans le CCTP, le CDPGF et sur les plans sont donnés à titre indicatif et devront être vérifiées sur place avant fabrication et démarrage des travaux.

**PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES**

# Généralités

## Accès au chantier

* Les accès et cheminements indiqués dans les documents de la consultation devront impérativement être respectés ainsi que ceux prévus durant la durée des travaux :
  + Travaux depuis l’intérieur de la toiture de préférence ou par nacelle ou manitou longue portée pour l’approvisionnement par exemple
  + L’entreprise prendra toutes les disponitions nécessaires pour se sécuriser en toiture pendant la durée des travaux
  + Pour l’aprovisionnement, l’installation d’une grue ou nacelle ou manitou est envisageable côté tram sinon, les monte charges pourront être utilisés
* Les zones de livraison indiqués peuvent être utilisés après accord du maître d’œuvre uniquement pour le déchargement et chargement du matériel, ce ne sont pas des zones de stationnement permanent.

## Protection et nettoyage

* Chaque entreprise devra la protection et la signalisation de sa zone d’intervention.
* L’ensemble des titulaires de cette opération seront soumis au respect des règles d’hygiène hospitalière et devront assurer la continuité de service, un rappel écrit sera fait sous forme de plan de prévention en début de chantier

## Planning et horaires d’intervention

* Les dates d’interventions seront organisées en amont avec le service et devront être respectées par les entreprises. En cas d’incapacité à intervenir, le maître d’œuvre devra en être informé dans les plus bref délais afin de reprogrammer une intervention.
* Les interventions des différentes entreprises devront gêner le moins possible l’activité du service, si besoin des interventions en horaires décalés seront mises en place pour certaines phases du chantier.
* Les demandes de coupure ou consignation sur les appareils et réseaux devront être demandés au maître d’œuvre au minimum 15 jours ouvrés avant la date d’intervention.
* Les percements seront autorisés selon un planning d’horaire de « Bruit » prédéfini par le maitre d’œuvre en phase préparation de chantier

## Sécurité incendie

* Le personnel présent sur le chantier devra s’assurer avoir remis le permis feu au service de sécurité incendie avant toute intervention provoquant de la poussière ou avec des points chaud (permis feu remis par le maître d’œuvre). Les consignes de sécurités dictées par le service de sécurité incendie devront être respectées.

## Réception des travaux et DOE

La réception des travaux ne s’effectuera que lorsque l’entreprise aura satisfait aux obligations suivantes:

* Avoir remis l’ensemble des documentations et fiches techniques.
* Avoir produit les rapports complets des essais et contrôles.
* Avoir atteint les performances spécifiques.
* Avoir remis une notice d’exploitation et d’entretien.
* Avoir remis un Dossier des Ouvrages Exécutés au maître d’œuvre (1 exemplaire informatique, avec la mise à jour des schémas des équipements existants modifiés dans le cadre du projet et les plans sous format DWG).
* Avoir lever les éventuelles réserves du bureau de contrôle

## Divers

* Tous dysfonctionnement ou détérioration engendré par les travaux sur le matériel existant ou l’environnement des travaux sera à la charge des entreprises présentes sur le chantier.
* Dans le cadre du chantier, les prestataires titulaires du marché s’engagent à maintenir le bâtiment hors d’eau durant toutes les interventions. Les dégâts inhérants aux travaux seront pris en charge par l’entreprise, en intégralité.
* Les travaux seront effectués dans les règles de l’art, avec toutes sujétions de parfaite finitions et avec tous les moyens de sécurité nécessaires.
* L’ensemble des titulaires de cette opération seront soumis au respect du règlement intérieur de l’établissement soit : l’interdiction de fumer dans les locaux, l’interdiction de laisser des déchets dans les espaces non prévus à cet effet. Liste non exhaustive.

Les contraintes du site à prendre en compte sont à minima :

* La continuité de l’activité de soins nécessitant les mesures conservatoire ou provisoires adaptées ;
* La continuité de l’activité support nécessaire au fonctionnement de l’activité des soins ;
* Le maintien permanent des accès aux sites et aux bâtiments ;
* La non utilisation des parkings des patients ;
* Les conditions d’accès aux ouvrages ;
* Les équipements de productions existants dans leur état ;
* Les réseaux de distribution existants dans leur état ;
* Les récepteurs existants dans leur état ;
* Les équipements de contrôle commande de régulation et de télémesures dans leur état ;
* L’environnement des équipements précités ;
* Les projets en cours de réalisation ;
* Les bases documentaires dans leur état.

En cas de non-respect de l’ensemble de ces règles, des pénalités seront appliquées aux titulaires en cause conformément au CCAG travaux de l’accord-cadre.

# Lot 1 – Fourniture et pose de Garde corps

## Généralités

La fourniture et pose des garde corps concernant le site de PURPAN, sur la toiture du bâtiment « Hopital des enfants ».



L’opération permettra de sécuriser l’intégralité des toitures terrasses au dernier niveau.

Les garde corps seront conforme à la norme [**NF E 85-015**](https://www.boutique.afnor.org/norme/nf-e85-015/elements-d-installations-industrielles-moyens-d-acces-permanents-escaliers-echelles-a-marches-et-garde-corps/article/746117/fa149722)

## Garde corps en périphérie des toitures terrasses et des terrasses techniques

Fourniture et pose de garde corps préfabriqué, coudé au choix du maître d’œuvre, pour toitures terrasses inaccessibles au public, en aluminium de type Barrial de chez Danialu (ou techniquement équivalent), fixé sur acrotère béton, comprenant :

* Montants verticaux en profils tubulaires circulaire ou rectangulaire
* Lisses hautes faisant main courante et tube creux de diamètre 45mm
* Lisses intermédiaires en tube creux de diamètre 30mm
* Plinthe basse non prévue

Compris toutes sujétion de fourniture et mise en œuvre pour une parfaite finition de l’ensemble

Finition : Aluminium

Fixation : Sabot type Z fixé sur tête acrotère béton

Localisation : en rouge sur le plan ci-dessus (en périphérie des toitures et de la terrasse technique)

## Garde corps en périphérie des patios et de la coursive

Fourniture et pose de garde corps préfabriqué, coudé au choix du maître d’œuvre, pour toitures terrasses inaccessibles au public, en aluminium de type Barrial de chez Danialu (ou techniquement équivalent), lesté comprenant :

* Montants verticaux en profils tubulaires circulaire ou rectangulaire
* Lisses hautes faisant main courante et tube creux de diamètre 45mm
* Lisses intermédiaires en tube creux de diamètre 30mm
* Plinthe basse non prévue

Compris toutes sujétion de fourniture et mise en œuvre pour une parfaite finition de l’ensemble

Finition : Aluminium

Fixation : lesté (les lests ne devront pas dépassés les 100kg/m², charge d’exploitation admissible sur la toiture terrasse – les lests associé aux garde corps de type Barrial de chez Danialu font 20kg )

Des essais au sac pourront être demandés par le bureau de contrôle pour assurer la résistance à la chute

Localisation : en bleu sur le plan ci-dessus (en périphérie des patios et de la coursive)

## Garde corps en périphérie des toitures terrasses et des terrasses techniques

Fourniture et pose de garde corps préfabriqué, coudé au choix du maître d’œuvre, pour toitures terrasses inaccessibles au public, en aluminium de type Barrial de chez Danialu (ou techniquement équivalent), fixé sur acrotère béton, comprenant :

* Montants verticaux en profils tubulaires circulaire ou rectangulaire
* Lisses hautes faisant main courante et tube creux de diamètre 45mm
* Lisses intermédiaires en tube creux de diamètre 30mm
* Plinthe basse non prévue

Compris toutes sujétion de fourniture et mise en œuvre pour une parfaite finition de l’ensemble

Finition : Aluminium

Fixation : Sabot fixé en applique extérieure des coursives, sur poutre bois

Localisation : en vert sur le plan ci-dessus (en périphérie des toitures et de la terrasse technique)

## Fourniture et pose de 2 portillons, échelle à crinoline, barre d’accroche, cadenas à code et appui au sol

Fourniture et pose de portillons en aluminium avec échelle à crinoline pour monter 3,5m environ , barre accroche, cadenas à code et appui au sol

Localisation : Sera défini judicieusement par le maître d’œuvre pour faciliter les accès en toiture (2unités)